Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conforme à l'original produit,
Début du texte, page suivante.

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *secrétariat central.*

ERRATUM à la circulaire n° 000-6596-2007/DEF/DPMM/1/RA - 000-6596-2007/DEF/DCCM/PERS/MIL du 30 janvier 2007 (BOC n° 15, texte n° 25 ; BOEM 321) relative à la notation annuelle des officiers de la marine.

Du 2 juillet 2007

NOR D E F B 0 7 5 0 3 2 9 Z

Texte modifié :

Circulaire n° 000-6596-2007/DEF/DPMM/1/RA - 000-6596-2007/DEF/DCCM/PERS/MIL du 30 janvier 2007 (BOC n° 15, texte n° 25 ; BOEM 321).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 321.3.

Référence de publication : BOC N°23 du 21 septembre 2007, texte 10.

Dans l'entre-deux barres, rubrique « *Texte abrogé* », corriger pour lire :

« Instruction n° 557/DEF/DPMM/1/RA - 1140/DEF/DCCM/PERS/MIL du 21 décembre 2005 (BOC, 2006, p. 112 ; BOEM 321) et son modificatif du 1er mars 2006 (BOC n° 15, texte n° 23). »